



NOUVELLES CAPRAISIENNES

Bulletin Municipal de la Commune
de Saint-Capraise de Lalinde

N° 77 Juillet, Août, Septembre 2020



SOMMAIRE

<i>L'éditorial du Maire</i>	2
<i>Présentation du nouveau conseil Municipal</i>	3-7
<i>Compte-rendu municipal</i>	8-9
<i>Info Mairie</i>	10-11
<i>Compte-rendu des associations</i>	12-14
<i>Calendriers des manifestations</i>	15
<i>Infos diverses</i>	16



Cette année 2020, et tout particulièrement son premier semestre, restera dans nos mémoires...

La crise sanitaire que nous venons de traverser nous a marqué par le confinement bien sûr, par le fait de ne plus travailler, de rester chez soi sans savoir pour combien de temps, d'apprendre les gestes barrières, les nouveaux réflexes de protection. Mais c'est l'incertitude du lendemain qui nous désorientait le plus.

Dès le 17 mars les élus, anciens et nouveaux, ainsi que de nombreux bénévoles, ont eu le réflexe de se soucier de nos anciens et des personnes seules. Ils ont établi un lien téléphonique avec eux, lien régulier qui est devenu un lien de confiance et bienveillant. Certains se sont vu chargés de faire des courses... et « bon an mal an » aucune personne du village n'a été oubliée ou mise de côté.

Nos commerçants de proximité quant à eux ont assuré du mieux possible leur fonction première et je les en remercie. Pour d'autres, la fermeture de leur établissement a été exigée. Pour tous, nous les habitants, nous devons jouer le jeu et les faire travailler autant que faire se peut, car nous avons apprécié leur présence et ils ont besoin de nous pour faire perdurer leur commerce. Il faut qu'ils puissent compter sur nous comme nous avons compté sur eux pendant ces deux mois difficiles.

...La vie économique s'est arrêtée pour certains de nos artisans, ou pas, mais eux aussi ont besoin de l'élan de solidarité qui doit continuer. Si vous envisagez des travaux, contactez-les, ils sauront répondre à vos demandes, ils ont besoin de regarnir leur carnet de commandes. N'allez pas chercher loin ce que vous avez à proximité. Il en va de leur survie... et de la nôtre. Pour sa part la municipalité a voté sur ma proposition plusieurs gestes de soutien en direction de nos acteurs économiques et continuera à leur faire confiance.

Cette crise nous a montré la fragilité de notre économie, le danger de la mondialisation... Je ne sais pas quelles leçons nous en tirerons, à court terme puis à long terme. Mais nous savons tous que l'être

humain a la mémoire courte et que peut-être les prix attractifs des produits venant de l'étranger seront plébiscités. Mais il faudra se souvenir que pendant deux mois si on n'avait pas eu des entreprises, des commerces et des initiatives locales pour nous aider à passer ce cap, y serions-nous arrivés? Aujourd'hui, il faut regarder devant, arrêter la sinistrose des médias, il faut innover et le pays est en capacité de le faire. A Saint Capraise de Lalinde la vie reprend doucement mais sûrement.

Oui, c'est un fait, la vie reprend son cours. Elle est la même, mais si différente à la fois. Le conseil municipal d'installation qui avait été annulé en mars du fait du confinement a pu finalement se tenir début Mai. J'ai eu l'honneur et le plaisir d'avoir été à nouveau élue Maire de notre commune par les conseillers municipaux, eux-mêmes portés par votre vote en faveur de la liste que j'ai conduite.

Nouveau mandat, nouvelle équipe... Elle vous sera présentée dans les pages suivantes. Plus que jamais, votre vote, tout comme la crise que nous traversons me conforte dans mon projet pour un village du résilient, toujours plus solidaire, écologique et citoyen. Ce n'est qu'au prix de cet effort collectif pour changer notre façon de faire Saint Capraise ensemble que nous réussirons à être prêts, plus forts, et mieux armés pour dissiper les incertitudes qui émaillent l'avenir. Ce projet je le mènerai avec une équipe municipale renouvelée, rajeunie, féminisée et féconde en idées. Il se fera aussi et surtout avec vous car je connais votre désir de participation à la vie communale.

Sachez que tout au long de ce mandat vous pourrez compter sur moi et celles et ceux qui m'entourent pour être à vos côtés et tenir nos engagements.

Je vous souhaite un bel été. Prenez-soin de vous et de vos proches. Ensemble tournons-nous vers demain... qui est déjà là.

Votre Maire dévoué,
Laurent PEREA



Mairie de Saint-Capraise-De-Lalinde
14 Route de Sarlat
24150 Saint-Capraise-de-Lalinde
05 53 63 47 65
Mairie.stcapraise-lalinde@wanadoo.fr

Responsable de Publication : Laurent PEREA
Éditorial : Herve COUSTILLAS | Sylvie BODART
Elodie CHEVRIER | Ghislaine GOURDON
Christophe LAVIGNERIE | Brigitte MONTAURIOL

Maquette et impression :

Nouvelle Imprimerie Moderne à PÉRIGUEUX
Ce magazine est imprimé sur papier issu du développement durable PEFC. Ne pas jeter sur la voie publique.



Présentation du nouveau Conseil Municipal



Laurent PEREA

Maire de Saint-Capraise-de-Lalinde
Président Commission prospective et développement
Président d'honneur de toutes les autres commissions



Frédéric GONTIER

1^{er} adjoint au Maire
Président commission Travaux
et Patrimoine



Eliane DUPONTEIL

2^{ème} adjointe au Maire
Présidente Commission
Finances



Christophe LAVIGNERIE

3^{ème} adjoint au Maire
Président commission
Éducation



Hervé COUSTILLAS

4^{ème} adjoint au Maire
Président commission
Communication



Francis BORDERIE

Conseiller Délégué
Petits Travaux



Éliane DUPONTEIL

Conseiller Délégué
Salle des fêtes



Christophe LAVIGNERIE

Conseiller Délégué
Développement
de la Pratique sportive



Bernard CLÉMENT

Conseiller Délégué
Voirie



Gilbert ABARNOU

Vice-président
Commission Prospective
Développement



Sylvie BODART

Responsable rédaction
bulletin municipal



Vanessa CHEBREFY

Vice-présidente
Commission Travaux
et Patrimoine



Élodie CHEVRIER

Vice-présidente
Commission Éducation



Ghislaine GOURDON

Vice-présidente
Commission Communication



Brigitte MONTAURIOL

Secrétaire
Commission Communication

Les commissions municipales

Afin de favoriser la participation et la démocratie municipale pour que les élu-e-s soient de véritables acteurs des décisions, le choix a été fait de mettre en place des commissions -pour certaines facultatives- couvrant divers champs d'actions de la collectivité.

Chaque commission est composée au maximum de 7 membres.

Le choix du conseil municipal est que chaque commission soit présidée par un Maire-adjoint en correspondance à sa délégation, bien que le Maire en soit normalement président de droit, et ce, afin de favoriser la prise de responsabilité la plus large.

L'ambition posée avec ces commissions est de permettre la concertation et la première instruction des dossiers thématiques. Elles pourront sur certains sujets s'ouvrir à des compétences extérieures de la commune.

Leur rôle est purement consultatif, le pouvoir de décision appartenant au Conseil Municipal.

Les commissions se réunissent dans l'objectif de réfléchir à des dossiers qui ont été évoqués par le bureau municipal et que le Maire ou le conseil municipal entendent mettre en œuvre.

Chaque commission peut être force de propositions dans le champ de ses compétences.

Liste des propositions de Commissions Obligatoires

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Cette commission permanente est appelée à apprécier le résultat de tous les marchés publics de fournitures et services supérieurs aux seuils des marchés publics déterminés par la loi.

COMMISSION DE RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Cette commission est chargée de l'actualisation des listes électorales de la commune : enregistrant les nouvelles inscriptions, radiant certains électeurs et dressant la liste officielle pour l'année à venir.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Chaque année, cette commission constate les changements intervenus depuis l'exercice précédent pour faire un état des bases de chaque foyer ou entreprises pour le calcul de la fiscalité locale. Elle est effectuée chaque année par l'inspecteur des impôts compétent avec le concours du maire et de la commission communale des impôts directs.

Liste des propositions de Commissions Facultatives

N°1) Commission Vie du Village Prospectives, Développement Local, Affaires Économique, Culturelles, Tourisme, Commerces, Artisanat, Services publics, Aménagement-Environnement-Cadre de Vie, Espaces Verts

Cette commission est chargée de réfléchir et travailler à partir des grands projets émis par l'équipe municipale dans l'objectif de les traduire en actions concrètes et opérationnelles.

En ce sens elle élabore les procédures à mettre en œuvre dans le court et moyen termes (concertations et consultations, plans de financements, études, ...), comme également sur le long terme jusqu'à la concrétisation des travaux.

De fait, une fois la philosophie et les grands objec-

tifs des grands projets étant définis par la commission, elle associera sa réflexion à la commission Travaux-Patrimoine afin d'assurer un pilotage de la mise en œuvre.

Cette commission travaille également sur les affaires culturelles de la commune, de la gestion des espaces verts, des questions environnementales et contribue à la qualité de vie du village et de son attractivité.

Elle est en charge des questions économiques, en particulier du commerce, de l'artisanat et du tourisme comme du service public rendu.

Une mobilisation pérenne de ses membres permet une étude concertée sur les aménagements à venir touchant à notre domaine public, nos équi-

pements municipaux, notre environnement et notre économie locale.

N°2) Commission des Finances, de la Solidarité Intergénérationnelle et des Questions Sanitaires

Cette commission contrôle les résultats financiers de la commune et prépare les budgets de l'année à venir au regard des orientations fixées par le conseil municipal. Elle travaille également au niveau de la fiscalité et des emprunts.

Elle est chargée de faire des propositions au conseil municipal concernant la gestion financière de la commune et d'élaborer des solutions pour financer les projets.

Réunie de façon régulière et notamment avant chaque étape budgétaire importante, la commission assure le suivi et la gestion de la commune.

En accord avec la politique mise en place par l'équipe municipale et en partenariat avec les services comptables, elle supervise l'élaboration du débat d'orientation budgétaire, prépare et examine le budget primitif et les budgets annexes (locaux commerciaux et irrigation) avant de les soumettre au vote lors d'un conseil municipal.

Cette commission est également chargée des affaires sociales de la commune. En ce sens, elle aborde les projets d'action sociale de la commune. Son rôle est d'apporter un avis sur les dispositifs liés aux seniors et plus largement à l'ensemble des personnes en difficulté de notre commune. Elle pourra lier à ses réflexions les questions de manière intergénérationnelle.

N°3) Commission Travaux, Patrimoine, Bâtiments Publics, Urbanisme, Gestion et Entretien des Bâtiments Communaux, PLUI, Voirie, Accessibilité, Sécurité et Prévention des risques

Cette commission est chargée des questions relatives aux travaux, à l'entretien et la sécurité du patrimoine communal : bâtiments publics, voirie et réseaux divers, cimetière ainsi que les conditions d'accessibilité à ces lieux.

Elle a en charge le suivi de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) qui aura un caractère important dans le cadre du développement de notre territoire.

Concernant les grands travaux, le Président de la commission sera étroitement associé aux réflexions de la commission Prospectives et Développement dès l'émergence de grands projets afin d'assurer le relais de mise en œuvre dès les études avancées pour la conduite et le suivi de leurs réalisations.

N°4) Commission Communication, Information, Animations, Vie Associative, Qualité de Vie-Citoyenneté, Festivités Communales, Manifestation

Cette commission est chargée de mettre en œuvre tout ce qui touche à la communication de la commune : gérer les outils de communication municipaux (site internet, bulletin municipal, publications), organiser la diffusion des actions municipales et associatives, organiser la communication entre les acteurs de la commune (élus, agents communaux, citoyens, associations, école, intercommunalité).

Elle réfléchit à l'amélioration de la communication interne en direction des élus municipaux afin d'assurer une égalité d'accès à la vie municipale et à dynamiser la communication externe (médias...)

La gestion du pôle animation, comprenant l'animation tout public, est également une des missions de cette commission. Elle traite les dossiers relatifs à la gestion de la vie associative et participe ainsi à «l'esprit village».

N°5) Commission Enfance, Sport, Jeunesse, Action Scolaire et Périscolaire

Cette commission est chargée de gérer toutes les actions du domaine scolaire, jeunesse et périscolaire. Elle organise les services périscolaires (cantine, garderie et de loisirs), participe aux conseils d'école, établit des relations avec différents interlocuteurs pour développer des propositions pour les jeunes.

Elle étudie les actions et les initiatives à mettre en œuvre en direction de la jeunesse pour favoriser l'accès au sport, aux loisirs, à la culture et à la vie sociale.

COMMISSIONS MUNICIPALES OBLIGATOIRES

COMMISSION ADJUDICATION - APPELS D'OFFRES			
PRÉSIDENT	TITULAIRE	TITULAIRE	TITULAIRE
PEREA Laurent	ABARNOU Gilbert	BORDERIE Francis	CLEMENT Bernard
	SUPPLÉANT	SUPPLÉANT	SUPPLÉANT
	CESCHIN Christophe	COUSTILLAS Hervé	DELPIT Philippe
COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES			
TITULAIRE	SUPPLÉANT	S'y rajoutent plusieurs membres désignés par les services de l'état à partir d'une liste proposée par le Maire	
MONTAURIOL Brigitte	ABARNOU Gilbert		
COMMISSION DES IMPÔTS DIRECTS			
PRÉSIDENT	12 membres hors Conseil municipal désignés par les impôts sur une liste de 24 noms proposée par le Maire		
PEREA Laurent			

DÉLÉGATIONS AUX SYNDICATS ET ORGANISMES EXTÉRIEURS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BASTIDE DORDOGNE PÉRIGORD	
TITULAIRE	SUPPLÉANT
PEREA Laurent	GONTIER Frédéric
SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION (SDE24)	
TITULAIRE	SUPPLÉANT
DUPONTEIL Eliane	CHEVRIER Elodie
CLÉMENT Bernard	DELPIT Philippe
RÉGIE DÉPARTEMENTALE DE L'EAU (RDE24)	
TITULAIRE	SUPPLÉANT
PEREA Laurent	ABARNOU Gilbert
SYNDICAT INTERCOM. A VOCATION SCOLAIRE DES DEUX RIVES	
TITULAIRE	SUPPLÉANT
LAVIGNERIE Christophe	CHABREFY Vanessa
CHEVRIER Élodie	GOURDON Ghislaine
SYNDICAT INTERCOM. A VOCATION SCOLAIRE (Transport Scolaire)	
TITULAIRE	SUPPLÉANT
LAVIGNERIE Christophe	CHABREFY Vanessa
GOURDON Ghislaine	CHEVRIER Elodie
SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DES DÉCHETS (SMD3)	
TITULAIRE	SUPPLÉANT
COUSTILLAS Hervé	CESCHIN Christophe

COMMISSIONS MUNICIPALES FACULTATIVES

1- PROSPECTIVE - DÉVELOPPEMENT Vie du Village			
Affaires économiques, Culturelles, Tourisme / Commerces-Artisanat-Services Publics Aménagement-Environnement-Espaces verts / Cadre de Vie			
PRÉSIDENT	MEMBRE	MEMBRE	MEMBRE
PEREA Laurent	ABARNOU Gilbert	CHABREFY Vanessa	CHEVRIER Élodie
	MEMBRE	MEMBRE	MEMBRE
	CLÉMENT Bernard	DUPONTEIL Éliane	MONTAURIOL Brigitte
2- FINANCES			
Solidarité intergénérationnelle / Questions sanitaires et sociales			
PRÉSIDENT	MEMBRE	MEMBRE	MEMBRE
DUPONTEIL Eliane	PEREA Laurent	ABARNOU Gilbert	BORDERIE Francis
	MEMBRE	MEMBRE	MEMBRE
	CESCHIN Christophe	COUSTILLAS Hervé	DELPIT Philippe
3- PATRIMOINE			
Travaux / Gestion et Entretien des bâtiments publics / Urbanisme - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal / Voirie et réseaux divers / Accessibilité - Sécurité - Prévention des risques			
PRÉSIDENT	MEMBRE	MEMBRE	MEMBRE
GONTIER Frédéric	PEREA Laurent	BODART Sylvie	BORDERIE Francis
	MEMBRE	MEMBRE	MEMBRE
	CHABREFY Vanessa	CLÉMENT Bernard	DELPIT Philippe
4- COMMUNICATION			
Information / Qualité de vie - Citoyenneté / Vie Associative / Festivités communales / Animation - Manifestations			
PRÉSIDENT	MEMBRE	MEMBRE	MEMBRE
COUSTILLAS Hervé	PEREA Laurent	BODART Sylvie	CHEVRIER Élodie
	MEMBRE	MEMBRE	MEMBRE
	GOURDON Ghislaine	LAVIGNERIE Christophe	MONTAURIOL Bigitte
5- ÉDUCATION			
Enfance / Jeunesse / Sport / Action scolaire et Pétiscolaire			
PRÉSIDENT	MEMBRE	MEMBRE	MEMBRE
LAVIGNERIE Christophe	PEREA Laurent	CESCHIN Christophe	CHABREFY Vanessa
	MEMBRE	MEMBRE	MEMBRE
	CHEVRIER Élodie	GOURDON Ghislaine	



Budget participatif Ravalement de la façade de l'école

Parmi les projets choisis par le vote des Capraisiens lors du budget participatif, celui classé en deuxième position est le ravalement de façade de l'école.

Les travaux ont débutés.

Budget de la Commune pour 2020

Budget concerné voté à l'équilibre soit 1 300 203.05 € en fonctionnement et 457 719.92 € en investissement.

Budget Locaux commerciaux

Budget concerné voté à l'équilibre soit 30 781.79 € en fonctionnement et 68 092.35 € en investissement

Exonérations fiscales

Mr le Maire revient sur la crise sanitaire que nous venons de traverser. Le 16 mars 2020 il avait suspendu l'encaissement des loyers concernant les locataires commerciaux de la municipalité.

La commune n'a plus la compétence économique, celle-ci relevant de la communauté de communes, ce qui a pour conséquence de ne pouvoir intervenir en tant qu'aidant économique.

Cependant il a proposé à la commission prospective et à la commission des finances en suivant, d'ingérer dans le budget une part de solidarité aux acteurs économiques de notre territoire.

En terme de solidarité il est également intervenu en mettant à disposition des gérants du restaurant, toutes les semaines du confinement, un agent communal et un véhicule afin d'aider à la livraison de repas et de légumes.

- Il a donc proposé au conseil municipal de faire un geste de solidarité et de soutien sur 3 axes :

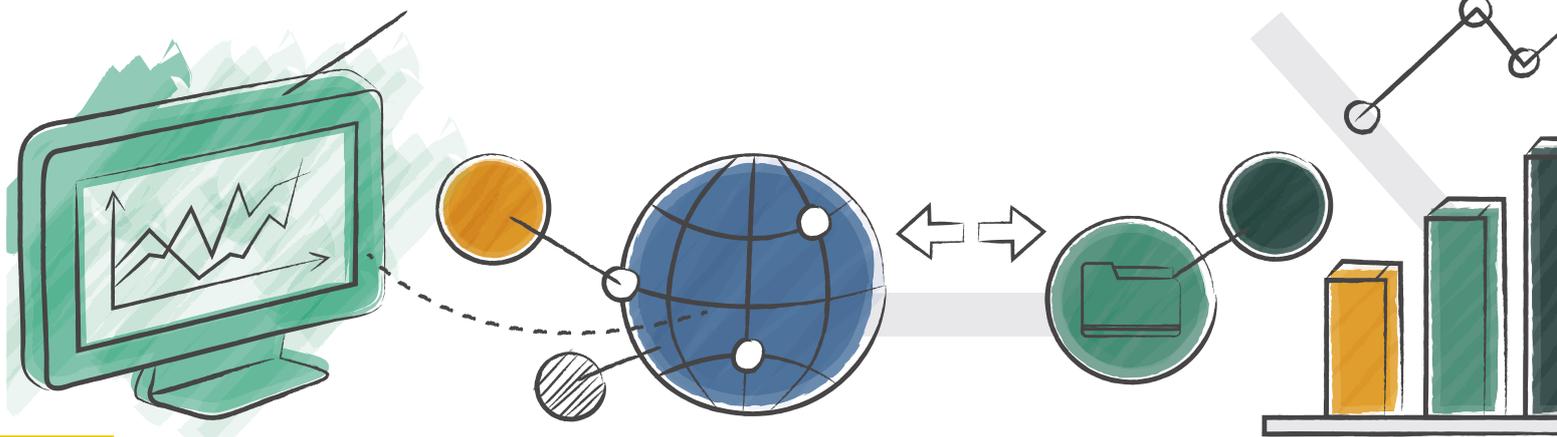
Exonération des loyers des mois de Mars 2020 et Avril 2020
Exonération de la taxe communale sur les enseignes pour 2020

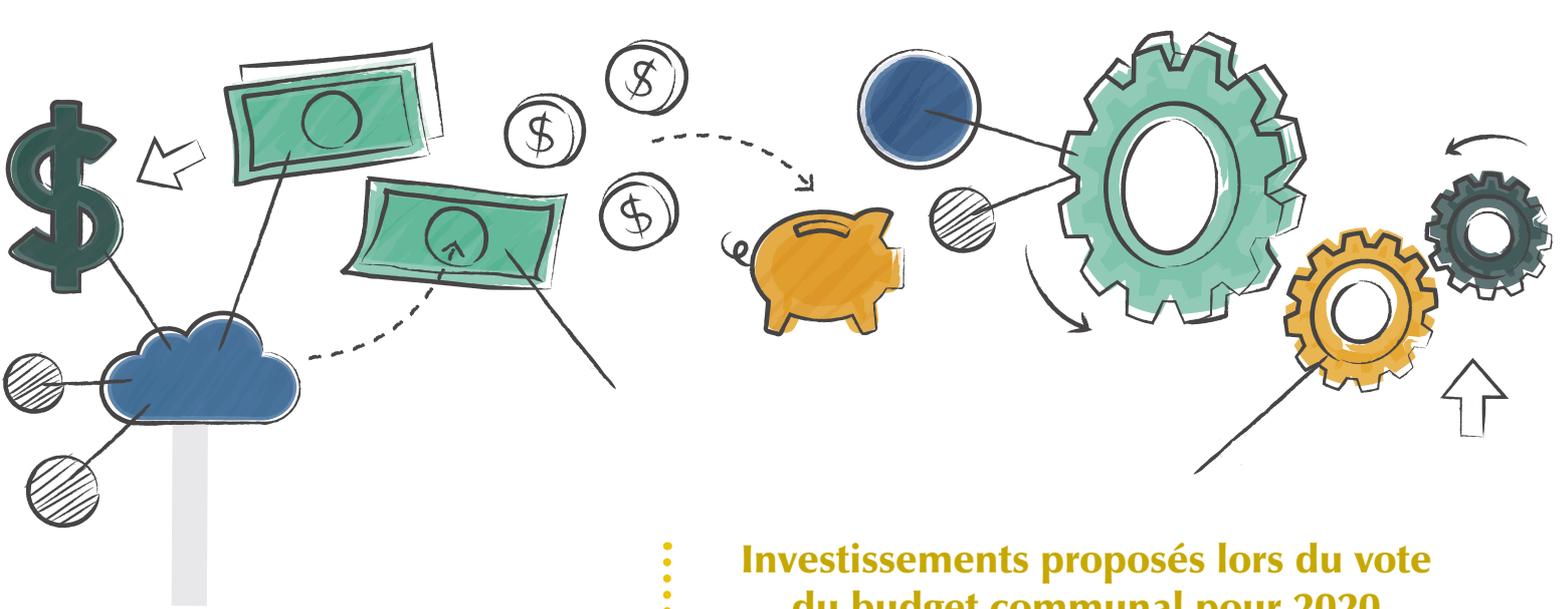
Exonération de la taxe d'occupation du domaine public pour 2020

Deux courriers ont également été envoyés aux acteurs économiques locaux afin de les renseigner sur les démarches gouvernementales économiques prises pour soutenir les artisans et commerçants et les guider dans les démarches à entreprendre. Ainsi, la CCBDP, seule compétente en la matière, a versée 98 000 € d'aides directes pour environ 15 artisans sur son territoire.

Le conseil retient cette proposition et la vote à l'unanimité.

Dès septembre 2020, une réflexion sera menée avec les acteurs économique de la commune pour dynamiser l'activité.





Demande de maillage ligne basse tension auprès du SDE24

De nombreux désagréments sont rencontrés par la moitié des administrés de la commune lors de coup de vent qui font tomber des arbres sur la ligne basse tension raccordant Baneuil à St-Capraise, occasionnant ainsi des coupures de courant pouvant durer plusieurs jours, comme ce fut de nouveau le cas en décembre 2019.

Mr le Maire propose d'interpeler le Syndicat Départemental d'Électrification de la Dordogne afin de trouver une solution pérenne pour remédier à cette situation soit par un maillage différent, soit par une interconnexion possible sur un autre réseau lors de sinistre sur cette ligne.

Le conseil retient cette proposition et la vote à l'unanimité.

Investissements proposés lors du vote du budget communal pour 2020

Lors du dernier conseil municipal il a été abordé les nombreux projets déjà en instances au regard de la feuille de route que s'est donnée l'équipe municipale... A ceux-ci, sans aucun doute d'autre sémergeront tout au long du mandat qui démarre.

Il a été élevé qu'évidemment tous ne verront pas le jour la 1^{ère} année du mandat au regard des études à mener, des montages financiers à élaborer...

Pour autant, il a été adopté pour 2020 divers investissements qui seront mis en œuvre et financés dès cette année.:

- Restauration de reliures de registres des délibérations
- Illuminations de Noël à la mairie et l'église
- Tablettes de communication pour les élu-e-s
- Réfection de la toiture de la mairie
- Éradication des luminaires boules publics énergivores
- Travaux de voiries lotissement des 2 berges et de la cité EDF + diverses signalisation de voirie
- Aire Multi-sport(en cours de travaux)
- Achat camion-benne pour ateliers techniques + divers matériels e sécurité pour agents techniques et matériel à batteries pour ateliers techniques dans le cadre du développement durable
- Accessibilité handicapés salle des fêtes
- Mobilier ergonomique pour Agence Postale
- Mise en place du calice à l'église
- Matériel pour l'école
- Finalisation des investissements votés par la population dans le cadre du Budget Participatif fin 2019
- Participation pour l'aménagement du parking de Tuilières dans le cadre de la Vélo-route / Voie verte (travaux prévus Juillet 2020)
- Travaux d'extension de la mairie dès l'accord du permis de construire dont le 1er a été refusé par les Bâtiment de France avec demande de modifications.

.....

Label Gîte de France



La création du fonds de dotation Gîtes de France initiatives permet d'accompagner les projets collectifs, associations ou organisme d'utilité publique, en matière de patrimoine et d'environnement.

Gîtes de France Dordogne peut aussi accompagner des particuliers pour les démarches d'ouverture d'un gîte ou d'une maison d'hôtes.

Contacts : tél. 05.53.35.50.07 ou courriel : contact@gites-de-france-dordogne.fr

.....

Aide à la rénovation de logements

La région Nouvelle-Aquitaine propose d'accompagner et de conseiller les propriétaires qui désirent rénover leur logement (Chauffage, isolation, fenêtre...). Pour information :

www.nouvelle-aquitaine.fr

ou www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens.

Vous pouvez aussi avoir des renseignements et des conseils auprès de Soliha Dordogne Périgord, association qui a passé une convention avec la CCBDP, pour tout ce qui concerne la rénovation de l'habitat et les économies d'énergie.

Contacts : courriel manon.poulain@soliha.fr
tél : 05.53.06.81.20

Permanences : 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois de 9h30 à 12h00 à la mairie de Beaumontois en Périgord

Le brûlage des déchets verts

Le brûlage est autorisé du 1^{er} octobre au 28 février et est soumis à une déclaration préalable en mairie.

.....

Élagage

Il est rappelé à tous les propriétaires l'obligation d'élaguer les arbres qui débordent sur la voie publique. Les pannes d'électricité récentes montrent la nécessité d'élaguer aussi les arbres en bordure de lignes électriques ou téléphoniques.

.....

Charte de bon voisinage en Dordogne

Participez à la consultation publique du 12 juin 2020 au 12 juillet 2020 sur la charte de bon voisinage de la Dordogne élaborée par l'ensemble agricole et les partenaires du monde rural afin de collecter les avis et axes d'améliorations des habitants de Dordogne avant la signature officielle des différents acteurs engagés dans cette démarche et son déploiement sur le département.

A noter : Il convient de lire la charte de bon voisinage dans son intégralité avant de participer à la consultation publique.

Pour plus d'infos : 05 53 35 88 88
www.dordogne.chambre-agriculture.fr

.....

Bus du jeudi

Un bus gratuit est à la disposition de tous pour se rendre le jeudi matin à Lalinde.

Départ : devant la salle des fêtes 9h30

Retour : 11h45 (Départ de Lalinde 11h30)

.....

Ordures ménagères

Le calendrier des collectes pour 2020 a été distribué et il est important de le garder.

La collecte des bacs noirs a lieu le vendredi à 4h00, 1 fois par semaine et celle des bacs jaunes le mercredi tous les 15 jours, semaines paires à 4h00 : Il faut donc les sortir la veille au soir.

Rappel : la facture expérimentale de la redevance incitative sera établie (vous n'aurez pas à la payer) et vous donnera un aperçu de ce que vous paierez effectivement en 2021.

Armée

Un numéro a été mis en place réservé exclusivement à l'information des administrés sur la ligne gratuite :
09.70.84.51.51

Ambroisie

Attention ALLERGIES !

Tous concernés... Chacun doit agir !

Une nuisance pour la santé

Les pollens d'ambroisie sont très allergisants et peuvent provoquer des réactions allergiques en fin d'été :

Rhinites / Conjonctivites / Trachéite -
toux / Urticaire / Eczéma / Asthme

Sachez la reconnaître !

Informez-vous !!!

www.ambroisie.info
www.ambroisie-blog.org
www.pollen.fr

Moustiques tigres



Le moustique *Aedes Albopictus*, vecteur du virus du chikungunga, de la dengue et du Zika, est implanté en Dordogne depuis 2005 ;

Il s'agit d'un moustique d'origine tropicale également appelé « moustique tigre ». Il est de petite taille (environ 5 mm). Il pique le jour et est très agressif envers l'espèce humaine.

Afin de ralentir l'implantation de ce moustique, quelques gestes citoyens simples permettent de freiner la reproduction du moustique tigre et par conséquent de limiter son territoire d'implantation.

Afin de vous accompagner dans la mise en œuvre d'actions de mobilisation citoyenne, vous pouvez utilement vous référer au guide à destination des communes (guide commune).

Enfin, vous pouvez consulter le site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine :

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/moustique-tigre-aedes-albopictus-et-lutte-anti-vectorielle>

La carte Grise

Du nouveau pour les démarches à propos de la carte grise (certificat d'immatriculation).

Les démarches ne se font plus en mairie.

MAIS un simple clic suffit ! Je fais mes démarches en ligne
<https://demarchescartegrise.com>

Nouveaux habitants

Nous invitons les nouveaux habitants à se faire connaître dès leur arrivée sur la commune pour :

- se faire remettre le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) et donner les informations concernant en cas de nécessité (Informations confidentielles)
- récupérer le calendrier des ramassages des ordures Ménagères
- éventuellement se faire inscrire sur la liste électorale.

Dispositif préventif canicule

En prévision de nouveaux épisodes de canicule qui pourraient intervenir, la veille saisonnière « canicule » est activée du 1^{er} juin 2020 au 15 septembre 2020.

Le plan national « canicule » fixe les priorités suivantes :

- porter l'effort sur les personnes sensibles aux températures extrêmes : personnes âgées, personnes souffrant d'un handicap, personne en situation de précarité, sportif, enfants en bas âge ;
- s'assurer de la permanence des soins ;
- accroître la mobilisation de tous les acteurs ;
- lutter contre l'isolement et renforcer la solidarité.

4 niveaux de vigilances existent :

- 1 : veille saisonnière (situation actuelle)
- 2 : vigilance jaune – avertissement chaleur
- 3 : vigilance orange – alerte canicule (ce niveau 3 est déclenché en Dordogne lorsque la t° min nocturne atteint 20° et la t° max diurne 36°, et ce durant 3 jours de suite)
- 4 : vigilance rouge – mobilisation maximale

Le rôle des maires en matière de prévention de la canicule est prépondérant, ils doivent impérativement ouvrir les registres d'identifications des personnes âgées, souffrant d'un handicap, isolées à domicile.

Pour info : Les registres des personnes vulnérables ont été mis en place depuis 2004 à l'occasion des périodes de veille saisonnière canicule et depuis 2008, à l'occasion de la période hivernale.

Toutes les données reprises dans ce registre sont strictement confidentielles suite à la loi n°2004-626 du 30 juin.

A.S.P.E.C.

Dans des conditions exceptionnelles nous entamons une nouvelle période de notre existence comme tous les six ans, avec un nouveau conseil municipal composé cependant d'un certain nombre d'acteurs qui ont l'expérience de plusieurs « sextennats » précédents. Savoir qu'ils ont de l'expérience, c'est rassurant surtout en cette période.

L'A.S.P.E.C. a vu le jour le 21 juillet 2001, avec un objectif précis : sauvegarder le patrimoine économique (rappelons que le tourisme est la première industrie du Périgord) et culturel (monde rural, architecture paysanne, bon goût naturel) de notre commune, et au-delà de ce qui était l'ancienne Communauté de communes, « Entre Dordogne et Louyre » (rappel exposition septembre 2010 de deux cent photographies couleurs accompagné de textes explicatifs).

A l'attention des nouveaux conseillers, nouveaux Capraisiens et Capraisiennes, nous allons énumérer, succinctement, les différents thèmes abordés au cours de ces 19 années : batellerie (six expositions dont quatre hors St Capraise) guerre de 1914-1918 (trois expositions, dont une au Collège de Beaumont, avec la participation de deux collectionneurs, conservateurs du patrimoine militaire), guerre de 1939-1945, avec érection d'une stèle en 2005 à la Mémoire de Rebecca ARON, juive allemande raflee en août 1942, exposition avec participation de six écrivains dont Bernard Reviriégo, auteur de l'ouvrage « Les Juifs en Dordogne » que vous pouvez consulter à la bibliothèque de notre commune (tous ces thèmes qui ont fait l'objet d'expositions ont également fait l'objet de publications)

Nous avons œuvré pour la restauration de notre petite église, modeste certes mais très représen-

tative de l'art roman, après contacts avec l'Architecte des Bâtiments de France (exposition et publication) ; nous avons écouté Laurent Péréa, en 2004 lors d'une conférence sur le bien-fondé de l'Intercommunalité ; nous nous sommes opposés à la construction d'une gabare (pétition signée par 240 personnes) ; nous étions présents à la gare du Buisson pour la défense et le maintien de la ligne Sarlat-Bergerac ; nous avons participé avec nos « petits marmitons » au Téléthon à deux reprises ; nous avons fait une tombola au profit de la Ligue contre le Cancer ; nous avons, avec la participation active de Thierry et Valérie Clain organisé une soirée réunionnaise ; nous avons mis en place 3 salons du livre ancien, une exposition sur « l'objet et l'image, l'image et l'objet » avec participation de deux artistes ; en 2010, Alain Bellevergue nous a fait rêver en nous « entraînant » dans l'espace.

Pour l'heure nous continuons nos interventions pour le canal, pour la circulation sur la D660 et les routes secondaires, pour la propreté de la commune, pour la future voie de la vallée, pour la sauvegarde de notre monde rural, afin qu'il ne perde pas l'essentiel de ses richesses humaines et matérielles. Nous avons déjà fait des propositions en ce sens.

Les responsables de l'Association se félicitent du soutien affectif et pécuniaire que nous a apporté la municipalité et lui renouvellent leurs remerciements.

Ceux qui ont beaucoup donné pour l'Association rappellent que celle-ci garde ses portes ouvertes aux gens de bonne volonté, aimant leur village, respectueux de la ruralité et à tous ses avantages qu'il faut sauvegarder. Il lui faut des citoyens assez jeunes pour prendre la relève et les responsabilités.

AAPPMA

L'AAPPMA de Saint-Capraise-De-Lalinde a ré ouvert la pêche sur le canal de nouveaux incidents sont venus perturber l'activité des pêcheurs. Malheureusement certains individus indéliçats continuaient à pêcher dans le canal dont le niveau était au plus bas.

Les services concernés ont agi rapidement afin de rendre au canal son état initial.

Nous remercions les services techniques de la Communauté des Communes sous la responsabilité de Mr Philippe BALDO et le GIASE pour leurs interventions rapides et efficaces.

Les travaux de réparations de l'aqueduc des Merilles et de divers éboulements des berges ont été avancés suite à une importante nouvelle fuite.

Ces travaux seront réalisés entre le 8 juin 2020 et le 17 juillet 2020.

Le faucarelage de la jussie depuis le cimetière jusqu'au bassin sera réalisé ce mois de juin.

L'assemblée Générale de l'AAPPMA s'est réunie le 19 février 2020. Il est toutefois impossible de fixer les dates d'éventuels concours de pêche en fonction du confinement et des incidents récurants du canal

La décision de passer le « nokill » carnassiers en « nokill » total à partir du 01/01/2021 a été retenu à l'unanimité des assistants du C.A.

Mr Philippe GONZALEZ est agréé en qualité de garde Pêche sur le territoire de l'AAPPMA par arrêté préfectoral n° 20153 du 06/05/2020

ATELIER DES COULEURS

Reprise des ACTIVITÉS

7 Septembre 2020 à 14h00
Et TOUS les LUNDIS de 14h00 à 17h00
Salle des Fêtes Saint-Capraise-De-Lalinde

L'atelier accueille des artistes pratiquant les techniques
Pastel – Huile – Aquarelle – Acrylique
Dessin – Fusain – Sanguine ...

Des expositions sont organisées ainsi que des échanges picturaux entre artistes locaux.

Une exposition permanente de tableaux de nos artistes est à découvrir chez nos boulangers GABRIEL K. Merci à eux.

Contact : Valérie Viviane – 06 35 52 48 53 – Présidente
KRIV Marie-Laure – 06 16 05 96 81 – Secrétaire
Latelier.dcouleurs@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES

Si l'année 2019 fut une année vive en événements pour notre village de Saint-Capraise-de-Lalinde, malheureusement, il n'en sera pas de même pour 2020.

Nous avons dû annuler l'ensemble des manifestations prévues pour mai, juin, juillet.

Nous pensions pouvoir maintenir les marchés gourmands d'aoûts, ce ne sera pas possible.

Après un contact téléphonique avec les services de la sous-préfecture, nous sommes obligés, à contrecœur, d'annuler les soirées d'août.

Les contraintes listées sont beaucoup trop importantes : distanciation, limitation des personnes en attente auprès des camelots, masque obligatoire, buvette interdite, responsabilité engagée pour le maire ou le président du comité, ...

Le comité n'est pas resté complètement inactif pendant ces longs mois de printemps.

Les investissements programmés sont réalisés : achat d'un barnum, réalisation de 3 panneaux pour signaler les futures manifestations (merci à Jean-Marc qui les a construits).

Protection concernant l'acquisition de gobelets réutilisables.

Pour l'instant, le repas cochonnailles prévu le dimanche 22 novembre 2020 est maintenu.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe du comité, c'est possible, l'adhésion est gratuite, il suffit de prendre contact avec l'un des membres du bureau.

Le comité vous souhaite un été reposant

Le secrétaire : Jean-Claude Vergnaud



APE « Les enfants d'abord »

L'association des parents d'élèves a pu réaliser quelques bénéfices cette année grâce notamment à notre marché de Noël, ventes de gâteaux, soirée année 80 et le dernier en date avant la crise du Covid, le carnaval des enfants.

Nous remercions sincèrement les parents qui se sont investis, les municipalités du RPI et toutes les personnes présentes lors de nos manifestations qui nous ont permis de tenir cette année particulière... Nous vous espérons encore plus nombreux cette prochaine rentrée !

Sous réserve des dispositions sanitaires en vigueur, nous vous annonçons nos prochaines manifestations :

- Une tombola de la rentrée en septembre / un concours de pétanque (date à définir pour septembre-octobre)
- Vide ta chambre le 11/10 et le Marché de Noël le 29/11 à St Capraise de Lalinde

Nous vous invitons également à notre assemblée générale qui aura lieu le lundi 21/09 à 18h30 à Saint Agne (à confirmer)

Les membres du bureau de l'APE les enfants d'abord

Football Club de Lalinde Couze Sauveboeuf

Nombre de licenciés : 140 joueurs + 16 dirigeants

École de foot : 90 licenciés

Encadrée par 12 éducateurs et les parents

- U 7 Entente avec Calès / Trémolat
- U 9 Entente avec Calès / Trémolat
- U 11 Entente avec Calès / Trémolat / Faux
- U 13 Entente avec Calès / Trémolat / Faux
- U 17 / 18

Équipes Séniors

2 équipes masculines

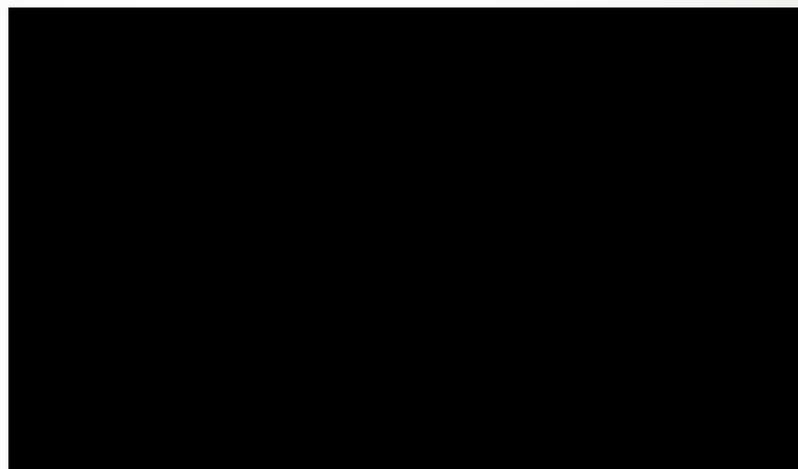
- Une à 11 Entente avec Calès / Trémolat
- Une à 8

1 équipe féminine

- Une à 11 Futsall

Vétérans / loisirs

Entraînement les vendredis soirs



Nous remercions sincèrement toutes les mairies alentours pour leurs subventions, le prêt de leur terrains qui permettent d'encadrer tout ce petit monde et l'information donnée sur notre école de football notamment dans les écoles ou autres permettant ainsi aux enfants de toutes les villes et villages à côté de pratiquer ce sport universel.

Nous sommes tous des bénévoles, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Pour la saison prochaine, nous prévoyons d'accentuer notre influence en créant un pôle féminin réunissant toutes nos féminines lors d'un entraînement mensuel dédié uniquement à toutes les joueuses de toutes catégories.

Nous vous remercions par avance pour votre attention et l'envie de partager notre passion.

Sportivement,
Le Club du FCLCS

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Lundi 13 juillet 2020

de 17h30 à 21h00

CAFÉ COMMUNAL

Salle des Fêtes

(place du Bicentenaire à Saint-Capraise-de-Lalinde)

Samedi 18 juillet 2020

**COMMÉMORATION DE LA MORT
en ALGÉRIE**



De Pierre REBINGUET

« Mort pour la France » le 18 juillet 1961

10h30 : Fleurissement de la tombe au cimetière avec la FNACA

11h00 : Dépôt de gerbe au monument aux Morts avec l'ADAM

Un vin d'honneur sera offert par la municipalité.

Les personnes qui le souhaitent sont invitées à s'y associer.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

7 octobre 2019

22 octobre 2019

**Nos félicitations
aux heureux parents.**

MARIAGES : NÉANT

DÉCÈS :

Claudette BORNERIE :

02 janvier 2020

Daniel Albert Jean PELALO :

06 janvier 2020.

Michel René Marie DELALU :

12 février 2020.

Vicenta CLAP veuve VILLANUEVA :

15 février 2020.

Solange Gaby AUBIER

veuve NEYRAC :

02 mars 2020.

Bruno Jean PLOURIN :

24 Mars 2020.

**Nos sincères condoléances
à la famille**

Horaire bibliothèque

La bibliothèque a été fermée de long mois cause du « covid 19 ».

Elle ouvrira au mois de septembre avec des nouveaux horaires

- tous les lundis de 10h à 12h

- tous les mercredis de 16h30 à 17h30

et les 1^{er} et 3^{es} samedi de chaque mois de 10h à 12h

nous serons heureux de vous recevoir avec convivialité et cordialité



Horaires d'ouverture de la Mairie (Sauf périodes de congés)

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée au public	14h00 à 18h00
Mardi	08 00 - 12h00	14h00 à 18h00
Mercredi	08h00 - 12h00	Fermé
Jeudi	08 00 - 12h00	14h00 à 18h00
Vendredi	08h00 -12h00	14h00 à 18h00
Samedi	09h00 - 12h00	Fermé



Horaires d'ouverture de la Poste (Sauf périodes de congés)

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14h00 – 17h00
Mardi	Fermé	14h00 – 17h00
Mercredi	Fermé	14h00 – 17h00
Jeudi	Fermé	14h00 – 17h00
Vendredi	Fermé	14h00 – 17h00



Pharmacies de gardes

Du vendredi soir 20h00 au vendredi suivant 14h00	Pharmacie	Téléphone
Du 01 Juillet 2020 au 03 juillet 2020	Les 3 vallées - CREYSSE	05 53 23 21 11
Du 03 Juillet 2020 au 10 Juillet 2020	David - BEAUMONT	05 53 22 30 07
Du 10 Juillet 2020 au 17 Juillet 2020	Heynard - LALINDE	05 53 61 04 35
Du 17 Juillet 2020 au 24 Juillet 2020	Grenier - MOULEYDIER	05 53 23 20 38
Du 24 Juillet 2020 au 31 Juillet 2020	REVOL - COUZE	05 53 61 01 32
Du 31 Juillet 2020 au 07 Août 2020	LA HALLE - LALINDE	05 53 61 00 10
Du 07 Août 2020 au 14 Août 2020	LES 3 Vallées - CREYSSE	05 53 23 21 11
Du 31 Juillet 2020 au 07 Août 2020	LA HALLE - LALINDE	05 53 61 00 10
Du 07 Août 2020 au 14 Août 2020	LES 3 Vallées - CREYSSE	05 53 23 21 11